Jeunesse pour l'Europe: établissement de la 3ème phase du programme d'échanges de jeunes 1995-1999

1993/0474(COD) - 05/12/1994

Lors de la réunion du Comité de conciliation la délégation du PE et le Conseil ont pu trouver un accord ou un compromis sur tous les amendements sur le contenu du programme. Ils ont du aussi constater le manque d'accord sur le problème de comitologie (en voie de adoption), des MEN et du montant global. Une deuxième réunion du Comité est convoqué pour le 22 décembre, mais il est annullé en raison du manque de accord global sur les MEN.